Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

	Informations générales :		
Opérateur	Bouygues	Arrdt	18 ^{ème}
Nom de site		Numéro	T15094
Adresse du site	24, rue Lepic	Hauteur	R+6 (23.50m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur 3 nou des antennes 2G/3G/4G/5G 2100MHz par 3 nouvelle		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis a Declaration	n Préalable ou Permis de Construire ?		Oui
	Calendrier de suivi du dossier		
Date de validation de la ve	rsion précédente du dossier		2021
Date d'enregistrement au D	épartement Téléphonie Mobile (J)		16/11/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)			16/01/2023
	Objet de la demande		
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5 (3500 MHZ).		
Détail du projet	Remplacement des 3 antennes existantes 2G/3G/40 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz), par 3 nouvelles ante ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (500°, 120 et 240°.	ennes avec le 70 G) orientées ver	00MHz dans la 4G e
Distance des ouvrants	2.5m et 5.66m en dessous de l'antenne (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 0° < 5V/m - 120° < 5V/m; 24 5G (3500): 0° < 3V/m - 120° < 5V/m; 24		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	25.30m (0 et 120°) 23.60m(240°) pour les antennes à faisceau fixe 26.75m (0° et 120°) 25.05m (240°) pour les antennes à faisceaux orientables		
	Incidence visuelle		
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet comprend : 3 nouvelles antennes panneaux à faisceau fixe en remplaceme des antennes existantes et 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientable activées en 5G (3500MHz).		
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.		
Date:	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :		
Avis Mairie d'arrondissement :			Favorable Défavorable Ne se prononce pas

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



AUCUN ETABLISSEMENT PARTICULIER DANS LES 100M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 24 RUE LEPIC 75018 PARIS-18E_ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	19.5 m	19.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 $\ensuremath{V\!/m}$.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 24 RUE LEPIC 75018 PARIS-18E_ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	19.5 m	19.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté:

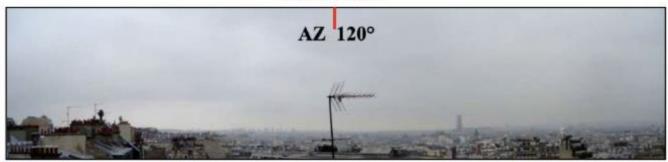


Vue des Azimuts

Azimut 0°:



Azimut 120°:



Azimut 240°:

